

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Patrick MEUNIER - Sandra ARCHIMBAUD –Nicolas CARRIE — Sandrine DOMINGUES - Marc-Antoine FABRE –Jérémy THEVENET- Sarah THEVENET – Véronique GERBE - Valérie VERNAY – Christophe DALLERY - Vincent GLON - Serge PETIT

Absents excusés : Jean-Louis MARGOTTON - Vincent LAURAND

Secrétaire : Sandra ARCHIMBAUD

Le précédent compte rendu du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Personnel communal

Recrutement d'un agent contractuel, Véronique Collomb, dans le grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe pour faire face aux besoins liés à un accroissement d'activité pour une période de 3 mois allant du 12/10/2021 au 31/12/2021 inclus. Cet agent assurera les fonctions de secrétaire de mairie à temps complet et pourra aussi effectuer des tâches de surveillance cantine et accueil périscolaire en fonction des besoins. Ce poste sera ensuite ouvert à la vacance afin de stagiairiser et titulariser l'agent.

Après en avoir délibéré, à 12 des membres présents, le conseil municipal :
AUTORISE la signature de la délibération relative au recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent pour faire face à un besoin lié à l'accroissement d'activité.

Au vu de l'arrêt maladie de notre secrétaire de mairie titulaire, un CDD du 3/09/2021 au 31/12/2021, à mi-temps est actuellement occupé par Nadine Ballandras.

Conseil Municipal des Enfants

Le conseil municipal des enfants de Noailly à diverses vocations, notamment permettre de réfléchir sur les besoins de la commune et de ses habitants, de ce fait mettre en œuvre des actions, des projets divers et variés, traités et discutés entre les jeunes élus.

C'est un conseil municipal composé de 8 jeunes maximum (4 CM1, 4 CM2), élus pour 2 ans non renouvelable. Pour l'année scolaire en cours, les CM2 ne seront élus que pour 1 an.

Les jeunes élus se réunissent une fois par trimestre (ce sont les séances plénières), puis 1 fois par mois, répartis en petits groupes (ce sont les commissions). Chaque commission votera un ou des projet(s) qu'elle mettra en place accompagnée de l'élue référente, Sandrine Domingues et de l'élue suppléante Sandra Archimbaud Grange.

Être élu au CME, c'est représenter ses camarades au sein de la commune. C'est être leur porte-parole, c'est être à leur écoute et enfin, savoir restituer en commission leurs envies. Nous souhaitons que ce mandat de deux ans offre un temps d'écoute, de partage et de libre expression. Nous aimerions aussi que ce mandat permette de réaliser des projets qui tiennent à cœur, afin de mieux vivre pleinement leur vie de citoyen au sein de la commune.

28 Septembre 2021

Pour être candidat.e , il faut habiter Noailly, être scolarisé à l'école de Noailly en CM1 et CM2.
Il faut remplir le dossier de candidature (déclaration de candidature et règlement du Conseil signée).
Clôture des candidatures : Vendredi 8 octobre
Début de campagnes : lundi 11 octobre
Fin de campagne : jeudi 14 octobre
Elections : vendredi 15 octobre
Mise en place du conseil municipal enfant : le mardi 19/10/2021 à 17h15

Une présentation au sein de l'école sera faite par Sandrine Domingues jeudi 30 septembre.

Choix des lampadaires de l'éclairage public

Suite au test effectué sur la Place de Verdun, le choix de la lanterne se porte sur le « classic street » pour les 26 lampadaires du bourg, à savoir qu'il serait souhaitable de repeindre les mâts situés au bourg de Noailly.
Choix de la lanterne pour une cinquantaine de lampadaires hors bourg « ABEL » pour un montant unitaire de 375 euros pour 54 W et 440 euros pour 72 W. La puissance sera décidée par le SIEL en fonction de l'emplacement.
Montant total de travaux de 79 965.11 euros – reste à la charge de la commune : 35 984.29 euros

Après en avoir délibéré, à 12 des membres présents, le conseil municipal :

APPROUVE le choix de la lanterne « ABEL- 6000 R » pour les lampadaires hors bourg.

Infos Commissions

Voirie Bâtiment :

Nicolas Carrie informe l'ensemble du Conseil d'une réunion avec le cabinet AUM Architecte le 13/10/2021 à 19h concernant la MTL afin de déterminer un calendrier pour l'avant-projet et étudier le de budget.

Passage à Gué : rencontre avec le maire de St Germain Lespinasse vendredi 24 septembre – un accord de principe a été acté concernant la réhabilitation du passage (rendez vous est prévu avec le département et un bureau d'étude la semaine prochaine).

Aire de camping-car : un avis va être demandé à une entreprise de paysagiste pour l'aménagement du site.

Route des Beaussiers est en cours de réfection, les travaux devront normalement se terminées fin octobre.

Tourisme :

Plan vélo : Une commission a eu lieu avec Roannais Agglo le 16 septembre dernier où il a été proposé plusieurs circuits vélo et VTT.

Balisage et l'entretien des chemins seront effectués par Roannais Agglo

Le tracé proposé ne passe pas par Noailly et coupe la départementale à hauteur du Château de la Motte, ce qui nous semble dangereux : une contre-proposition sera envoyée.

Infos diverses

- Présentation du projet de circuit historique : l'association Noailly, Histoire et Patrimoine nous a fait parvenir son projet de circuit historique – Boucle de 10 kms au départ du bourg de Noailly et agrémentée de 8 totems explicatifs sur l'histoire et le patrimoine de notre village. L'ensemble des membres du conseil approuve cette proposition et félicite l'association pour son travail. Il est rappelé le soutien de la commune dans ce projet et le travail en cours avec Roannais Agglomération concernant la signalétique.

- Monsieur le maire informe de l'intervention d'une entreprise de ménage pour l'école compte tenu de l'arrêt maladie d'un agent.

28 Septembre 2021

- Une rencontre a eu lieu le vendredi 24 septembre avec des jeunes filles de Bac Pro du Lycée de Chervé proposant un projet de « boîte à livre » dans le cadre de leurs études. Ce projet se déroulera sur l'ensemble de l'année scolaire avec des journées en immersion au sein de notre commune. Un accord de principe est acté et la convention validée.
- La convention de mise à disposition de la salle Eugenie Thévenet à l'association « Les Copains » est prête et sera signée dans les prochains jours.
- Rue des Courreaux : des riverains alertent la commune d'un trafic de plus en plus important sur ce chemin (vitesse excessive) et souhaiteraient qu'un sens unique puisse être installé. La commission voirie étudiera la meilleure solution.
- Démission du Conseil de Pierre YACAR effective à ce jour.

Fin de Séance à 22h30.

COMMUNE DE NOAILLY

Séance du 28 Septembre 2021

Patrick MEUNIER		Jérémy THEVENET	
Sandra ARCHIMBAUD		Sarah THEVENET	
Nicolas CARRIE		Véronique GERBE	
Sandrine DOMINGUES		Jean-Louis MARGOTTON	Absent excusé
Serge PETIT		Valérie VERNAY	
Vincent GLON		Christophe DALLERY	
Marc-Antoine FABRE		Vincent LAURAND	Absent excusé